

## **Pays-de-la-Loire**

Nantes : démarches en ligne

[secteurpublic.fr](http://secteurpublic.fr) | 28.01.11

*Des démarches publiques sont désormais accessibles via un guichet unique sur « [nantes.fr](http://nantes.fr) » démarches sur [nantes.fr](http://nantes.fr)*

Depuis le 31 janvier 2011, les usagers de la Ville de Nantes peuvent gérer plusieurs demandes administratives directement sur le site [nantes.fr](http://nantes.fr) grâce à la mise en place de la plateforme e-démarches, auprès des différents services municipaux.

Actuellement, cinq services pilotes sont à la disposition des Nantais :

- ⌚ gestion de son dossier d'accueil périscolaire,
- ⌚ rechargement de son abonnement piscine,
- ⌚ demande de stationnement pour déménagement,
- ⌚ inscriptions sur les listes électorales et demandes d'actes d'état civil.

Le formulaire d'inscription en multi-accueil municipal qui préexistait est également intégré à la plateforme. **A l'horizon 2013, une quarantaine de services seront disponibles.** Finis les déplacements à l'Hôtel de Ville, les timbres à acheter en urgence ou la recherche d'une boîte aux lettres. Il est désormais possible de s'inscrire, sans se déplacer, sur les listes électorales, d'inscrire ses enfants à l'accueil périscolaire, de recharger sa carte de piscine ou réserver un stationnement pour déménager sur [nantes.fr](http://nantes.fr) dans le cadre d'un espace personnel sécurisé.

Pour en savoir plus : [nantes.fr](http://nantes.fr)